

Les Troubles du Neurodéveloppement

Définitions, cognitions, évolution

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser les connaissances sur l'ensemble des troubles du neurodéveloppement à partir des données actuelles de la littérature
- Permettre de reconnaître les signes d'alerte de la présence de futurs troubles et avoir des connaissances sur leur développement et les différentes associations probables.

La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.

PUBLIC CIBLÉ

Médecins, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, infirmiers, éducateurs...

CONDITIONS D'ADMISSION, PREREQUIS

Etre répertorié sur la liste du public ciblé. Avoir une pratique avec des enfants présentant des « déficiences »

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

- **PRY René**, Professeur émérite de psychopathologie développementale. Institut de psychologie — Lyon2 et CRA CHRU de Montpellier.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- **BAGHDADLI Amaria**, PU – PH, Pédopsychiatre, CHRU Montpellier

PROGRAMME

Matin

- Que faut-il entendre par trouble du neurodéveloppement (TND) ?
- Les TND : continuité ou discontinuité, catégories ou spectre ?
- A la recherche des signes précoces (le modèle ESSENCE de Gilbert)
- Cognition fœtale et TND

Après-midi

- Evolution : notion de trajectoires développementales
- Intervention : développement et apprentissage
- Peut-on corriger un cerveau en développement ?

MOTS CLES

Troubles du neurodéveloppement, TND, développement

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Supports de formation remis aux participants - Exposés théoriques ; Vignettes vidéoscopées ; Analyse des pratiques ; bibliographie

MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION

QCM (avant la formation et en fin de formation) ; Evaluation des acquis en cours de formation ; Questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation

Durée : 1 journées soit 7 heures

Date : 19 novembre 2022

Nombre d'inscrits : 6 personnes minimum – 12 maximum

Formation en distanciel 

Coût : institutions et/ou par l'employeur : 230,00€ - professions libérales et/ou à titre individuel : 170,00€